

Décision Générale colonial

Décision n° 129 du 27 février 1942

n° 129

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 27 février 1942
Numéro JO n° 543 du 28/02/1942	Date du numéro 28 février 1942

TEXTE INTÉGRAL

Un congé pour maladie de trois mois avec solde entière est accordé à l'infirmier de 4 classe Ali Ouledi, en service à l'hôpital colonial de Djibouti.